

Directives transN à l'intention des mandataires des chantiers à proximité des installations et de la circulation transN

Les Transports Publics Neuchâtelois SA (transN) informent tout requérant d'autorisation de la procédure transN à respecter pour tous les chantiers aux abords du réseau transN :

- Toutes les entreprises, collectivités publiques et personnes physiques sont tenues d'annoncer les travaux et les manifestations à proximité des lignes de trains, de bus (y compris pour les lignes nocturnes), de trolleybus et de funiculaires transN.

Les prescriptions minimales suivantes sont à respecter :

Mensuration et exigences :

- Gabarit : 3,50 au rétro et 3m en ligne droite au sol
- Hauteur : 4m
- Perches : 3m50 à l'axe des perches (uniquement pour les trolleybus)

Bases légales et réglementaires :

- Règlement fédéral des lignes de contact (en annexe)
- Giration des véhicules (en annexe)
- Annonce du chantier mentionnée à l'avance, voir lien ci-dessous
- Lors de déplacements / suppressions d'arrêts, sans impact sur l'itinéraire, un délai d'annonce de 8 semaines est obligatoire avant le début des travaux
- Lors de déplacements / suppressions d'arrêts impactant l'itinéraire, un délai d'annonce de 16 semaines est obligatoire avant le début des travaux

D'autre part, nous attirons votre attention sur les frais liés aux aspects techniques pouvant être facturés au chantier ou au mandataire :

- Perchistes si nécessaire à la charge du chantier ou du mandataire
- Feux routiers avec télécommande, si nécessaire, à la charge du chantier ou du mandataire
- En cas de suppression de place de parcs, les coûts seront à la charge du chantier ou du mandataire
- En cas d'immobilisation de véhicules transN à la suite du non-respect des gabarits minimum cités ci-dessus, le temps effectif sera facturé à hauteur de CHF 70.00/minute

Les annonces sont à faire sur notre site internet au moyen du formulaire d'annonce à disposition en ligne pour les entreprises, les collectivités publiques et les personnes physiques :

www.transn.ch/annonce-travaux

Vous trouverez davantage d'informations sur le formulaire en ligne.

Nous vous remercions pour votre collaboration qui nous permettra de garantir nos prestations en transport public, tout en donnant une plus grande flexibilité à la planification interne auprès des services concernés, afin de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires.

Transports Publics Neuchâtelois SA



Gabriel Schneider
Directeur Production



Yann Maillet
Directeur Sécurité/Qualité
RSQ